



A.E.P.

Association l'Ecole et les Parents

Chers parents,

L'année 2014-15 démarre avec des enjeux importants pour la scolarité de nos enfants avec une toute **nouvelle organisation du temps scolaire** depuis la rentrée. L'Association l'Ecole et les Parents (AEP), qui participe à tous les conseils d'écoles et aux réunions du Projet Educatif Territorial où la question des nouveaux rythmes scolaires a été abordée, a été présente et combative, toute l'année dernière, pour que la nouvelle organisation soit réellement bénéfique pour nos enfants.

L'AEP continuera donc encore cette année à agir :

- pour résoudre **l'insuffisance de locaux** au sein de l'école (manque de salles communes notamment) mais aussi à l'échelle de la commune car les nouveaux rythmes scolaires représentent un véritable projet territorial ;
- pour défendre la **gratuité des TAP (Temps d'activité périscolaire)** ;
- pour assurer le **suivi et l'évolution des accueils périscolaires et extrascolaires** (dresser un bilan des TAP, pérenniser le service de cantine du mercredi midi, augmenter le nombre de places à l'ALSH)
- et plus généralement, pour **relayer les remarques que lui feront parvenir les parents** tout au long de l'année.

Dans un contexte d'augmentation de la population pradéenne, et donc d'évolution possible des effectifs scolaires, nous continuerons à défendre les solutions qui permettront de préserver les conditions de travail de tous et le bien-être de nos enfants.

Depuis plus de 20 ans, l'Association l'École et les Parents (AEP) s'engage pour défendre les valeurs de l'éducation et la qualité de l'accueil de nos enfants. Cette association de parents d'élèves est **indépendante et apolitique**. Elle s'investit, en étroite partenariat avec les équipes enseignantes et la municipalité, pour la qualité de la vie dans les écoles et les organisations périscolaires. L'AEP prend part, pour faire entendre la voix des parents, à toutes les discussions relatives aux affaires scolaires et périscolaires, notamment au sein du Conseil d'École, organe de concertation institutionnelle qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école, notamment le vote du règlement intérieur de l'école et l'organisation de la semaine scolaire.

CHAQUE ÉCOLE VA ÉLIRE SES REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ÉCOLE

Les deux parents votent.

PARENTS, VENEZ VOTER LE 10 OCTOBRE 2014 DE 13H30 À 18H30 à l'école élémentaire

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, **VOTEZ PAR CORRESPONDANCE**

En votant, vous affirmez votre engagement citoyen, **vous légitimez vos représentants et leur donnez plus de poids pour être entendus.**

PAR VOTRE VOTE, VOUS VOUS EXPRIMEZ SUR LA VIE DE L'ÉCOLE DE VOS ENFANTS

VOTEZ AEP

Toutes les informations sur notre site : www.aepprades.org

Pour nous contacter : contact@aepprades.org 06.31.67.45.20 (Aurélié Botta) 04.67.56.90.66 (Sylvie Hurtez-Bousès) 04.67.86.59.11 (Cécile Lemaire)